

# Selon l'ONU, les investissements étrangers sont des moteurs de la lutte contre le réchauffement climatique

Communiqué de l'ONU, 22 juillet 2010

jeudi 22 juillet 2010

La Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement (CNUCED) a publié jeudi son Rapport annuel sur les investissements étrangers dans le monde (IED).

Le document examine les tendances aux niveaux mondial, régional et national et propose de nouvelles mesures pour améliorer la contribution des IED pour le développement, en particulier dans le domaine de la lutte contre le réchauffement climatique dans laquelle les sociétés transnationales (STN) peuvent jouer un rôle majeur.

Stimulateur de croissance et de création d'emplois, les investissements privés dans le monde ont chuté drastiquement après la crise internationale de ces deux dernières années. Selon le rapport 2010 de la CNUCED, les perspectives seraient désormais encourageantes. Après le recul de 2008 et 2009, les flux mondiaux se sont redressés. Ils devraient dépasser 1.200 milliards de dollars cette année, avoisiner les 1.400 milliards de dollars en 2011 et se situer entre 1.600 à 2.000 milliards de dollars en 2012.

Dans ce contexte, le rapport de la CNUCED met en exergue la question de la lutte contre les changements climatiques, priorité de la communauté internationale et de l'ONU, et en particulier le rôle que les sociétés transnationales (STN) peuvent jouer.

« Avec leurs compétences, leurs technologies de pointe et leur champ d'action planétaire, les STN sont nécessairement des acteurs de premier plan dans les efforts mondiaux pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et passer à une économie à faible intensité de carbone », souligne d'ailleurs dans la préface du rapport le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon.

Le document fait en effet valoir qu'avec des politiques, des incitations et un cadre réglementaire appropriés, les sociétés transnationales peuvent largement contribuer aux efforts d'atténuation des changements climatiques et à ceux d'adaptation qui s'imposent à tous les pays.

« En étant à la fois d'importants émetteurs de carbone et d'importants investisseurs dans des activités à faible intensité de carbone, les STN font partie du problème du réchauffement climatique et de la solution visant à l'atténuer », insiste le rapport de la CNUCED. En améliorant leurs procédés de production dans le pays d'origine et à l'étranger, en fournissant des biens et des services plus propres et en apportant les capitaux et les technologies de pointe indispensables dans les pays en développement, les STN peuvent en effet contribuer directement au combat contre les changements climatiques.

Selon les estimations de la CNUCED, en 2009 les flux d'IED dans trois secteurs clefs à faible intensité de carbone (énergies renouvelables, recyclage et fabrication de produits de technologie à faible intensité de carbone) représentaient d'ailleurs déjà 90 milliards de dollars. Le montant total de ces investissements est encore plus élevé si sont pris en compte les investissements à faible intensité de carbone qui sont intégrés à d'autres activités industrielles.

Dans le futur, « les opportunités d'investissements transfrontaliers dans des activités à faible intensité de carbone, déjà importantes aujourd'hui, deviendront énormes, à mesure que la planète passera à une économie à faible intensité de carbone », souligne le document, qui propose des mesures concrètes pour galvaniser les investissements dans des activités peu émettrices de carbone.

Pour les pays en développement, les investissements à l'étranger des STN dans des activités à faible intensité de carbone peuvent faciliter le renforcement et l'amélioration de leurs capacités de production et leur compétitivité à l'exportation, tout en favorisant le passage pour ces pays à une économie à faible intensité de carbone.

Pour appuyer les efforts mondiaux de lutte contre les changements climatiques, la CNUCED suggère notamment un partenariat mondial destiné, d'une part à créer des synergies entre la promotion des investissements et l'atténuation des changements climatiques, et d'autre part à dynamiser les investissements à faible intensité de carbone, au profit d'une croissance verte et d'un développement durable.

Pour l'agence onusienne, ce partenariat mondial reposerait sur cinq éléments : élaboration de stratégies de promotion des investissements propres, promotion de la diffusion des technologies propres, notamment en favorisant les liens entre les STN et les entreprises locales pour renforcer la capacité d'absorption de technologies propres des pays en développement, introduction dans les accords d'investissements internationaux existant de dispositions destinées à l'atténuation des changements climatiques, harmonisation des mesures des émissions de gaz à effet de serre par les entreprises, notamment en créant une norme mondiale unique, et enfin établissement d'un centre international d'assistance technique pour une faible intensité de carbone afin d'aider les pays en développement, particulièrement les pays les moins avancés, à formuler et à appliquer des stratégies et des plans d'action nationaux limitant l'impact des changements climatiques.

« Ce rapport sur l'investissement dans le monde entend être une référence utile pour les décideurs, les organismes de promotion de l'investissement, les entreprises, les milieux universitaires ou la société civile », a souligné Ban Ki-moon, rappelant que cette publication, qui sert depuis près de vingt ans à l'élaboration de politiques d'investissement aux niveaux national et international, peut guider la lutte contre les changements climatiques.

De 2010 à 2015, l'ONU estime en effet qu'il faudrait 440 milliards de dollars d'investissements renouvelables additionnels chaque année dans le monde pour limiter les émissions de gaz à effet de serre et ne pas dépasser une hausse de la températures planétaire de 2 degrés Celsius, comme prévu dans l'Accord de Copenhague signé lors du Sommet mondial sur le réchauffement climatique, organisé en novembre dernier par l'ONU, dans la capitale danoise.

---

- Télécharger le rapport (disponible en anglais seulement) :  
[http://www.unctad.org/en/docs/wir2010\\_embargo22\\_en.pdf](http://www.unctad.org/en/docs/wir2010_embargo22_en.pdf)